

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 67 (1949)
Heft: 3: Zum Rücktritt von Schulrats-Präsident Rohn

Artikel: Eloge du Président
Autor: Clerc, Charly
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-83973>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Zum Rücktritt von Schulratspräsident Rohn

Am Ende des letzten Jahres hat Prof. Dr. Arthur Rohn sein Amt als Präsident des Schweizerischen Schulrates, das er seit dem Frühling 1926 innehatte, niedergelegt. Diese fast 24 Jahre umfassen zwar den wichtigsten, aber nur einen Teil seiner Wirksamkeit an der E. T. H., der er schon seit dem 1. Oktober 1908 als Professor für Ingenieurwissenschaften (später Bau- statik und Brückenbau) angehört¹). Mehr als 40 Jahre hat also Präsident Rohn der E. T. H. gedient. Dass er es als Lehrer seines Faches meisterhaft getan hat, können wir mit allen seinen ehemaligen Schülern bezeugen; dass ihm als Präsident ein noch viel weiter reichendes Wirken glückte, bezeugt die staunenswerte Entwicklung der E. T. H. und aller ihrer Lehr- und Forschungsinstitute im Laufe der letzten Jahrzehnte.

Davon gab schon die Festnummer der SBZ zum 60. Geburtstag des Präsidenten einen Abganz²). Heute, anlässlich seines Rücktritts, ist es uns vergönnt, gleichsam als Korb zu dienen, in welchem viele aus dem grossen, immer grösser werdenden Kreis der E. T. H.-Dozenten dem Präsidenten Früchte ihrer wissenschaftlichen Arbeit als Erinnerungsgabe überreichen — Erinnerung an gemeinsam erlebte Zeiten mühevollen Säens und freudigen Erntens, und zugleich Dank für die Förderung, die Präsident Rohn allezeit ihrer Arbeit und damit unserer schweizerischen Technik zuteil werden liess!

Die Redaktion der SBZ,
im Einvernehmen mit einer Gruppe von Dozenten.

Eloge du Président

Le sujet est assez vaste pour que nous ayons plaisir à le traiter à deux reprises²). On voudrait énoncer ici, très simplement, certaines vertus du Président, expliquer dans une certaine mesure son efficacité.

Et d'abord, je dis «le Président», avec majuscule. C'est que ce titre semble fait tout exprès pour lui. Est-ce l'organe (je parle ici de sa personne) qui a créé la fonction? Est-ce la fonction qui a créé ce parfait organe? Peu importe. Mais, pour moi, en dépit des arguments historiques que l'on pourrait invoquer, je tiens pour la première hypothèse. Le professeur Rohn, de tout temps, a paru fait pour gouverner cette entreprise qu'est l'E. P. F., pour assumer tranquillement, sans ambition, sans crainte ni tremblement, l'immense responsabilité qu'il a portée jusqu'à la fin de l'année passée. Et il est certain que, tout le long de sa retraite, le titre lui restera. Je ne vois pas très bien, quelles que soient les circonstances, comment nous renoncions jamais à l'appeler, dans la conversation ou en tête d'une lettre, Monsieur le Président.

En tête d'une lettre, dis-je. C'est ce mot qui m'oblige à signaler d'abord, pour faire comprendre l'autorité de ce chef, une qualité extrêmement rare, surtout chez ceux qui occupent une situation élevée, disposent de secrétaires, etc.: le Président Rohn répond aux lettres, à toutes les lettres, sinon par retour du courrier, du moins dans les quarante-huit heures. Il nous arrive de lui communiquer des réflexions, impressions ou suggestions qui ne demandent pas qu'on réagisse, qu'on approuve, encourage ou désapprouve. Le Président trouve toujours, non pas une minute, mais pour le moins un grand quart d'heure pour vous accuser réception, résumant votre pensée et formulant la sienne. On me dira peut-être: «Mais il est par le monde d'autres hauts fonctionnaires, directeurs généraux ou ministres, qui procèdent de même, estimant que c'est la politesse de souverain.» Peut-être, mais vous me concéderez que cette politesse, chez la plupart des grands, se manifeste de façon quelque peu hâtive, évasive et, pour tout dire, officielle, dans le sens décevant de ce mot. Tandis que le Président a vraiment pris connaissance de ce qu'on lui a demandé; il s'en est préoccupé et occupé, et les termes de sa réponse vous obligent à vous en occuper et préoccuper davantage.

Que le Président s'entende à exposer une situation, tenant compte de tous les éléments du problème, et cela sans rien brusquer, sans élever la voix pour combattre d'avance les objections possibles, sans user d'autre moyen de convaincre qu'un ordre parfait dans l'énoncé des arguments, je crois qu'il n'est pas besoin d'y insister. Ceux qui l'ont vu et entendu ouvrant une discussion entre cinq ou cent participants ont pu s'en rendre compte. Mais, une fois le sujet bien délimité et

introduit, c'est plaisir d'observer comme le Président sait écouter les autres. Que ces autres mettent un peu trop de vivacité à dire leur pensée, ou au contraire l'expriment avec une lenteur désespérante, le Président ne s'étonne ni ne s'impatiente. Il écoute, simplement. Il semble que cet homme sur-occupé n'ait rien d'autre à faire en ce monde. Et à le voir écouter, on se rend compte combien peu nombreux sont ceux-là qui possèdent semblable faculté d'attention. Lui-même ayant pris le temps de dire tout ce qu'il avait à dire, il lui semble juste et raisonnable que dix ou vingt personnes usent de ce droit à leur gré.

Tandis que sur tel sujet — disons à propos d'une chaire à repourvoir — ces personnes émettent leur avis et leur préférence, essayez donc de deviner, sur les traits du Président, où va sa préférence, à lui. Autant vaudrait parler de clignements d'yeux sous le bandeau d'une statue de la Justice. Autant vaudrait attendre d'une pierre tombale un signe d'approbation ou de refus. Vous avez le sentiment — rien de plus — que quelqu'un tient compte, dans la mesure du possible, de ce que vous dites. Vous avez l'impression, devant l'attitude du Président, que le facteur préjugé est réduit à zéro. On me dira: «Erreur! Avant de prendre place au haut bout de la table, le Président a son idée.» Il se peut. L'essentiel, c'est qu'il se montre si habile à la dissimuler; c'est qu'il produise l'effet d'être aussi objectif que mortel peut l'être. A tel point que, si l'on instaurait un concours pour un monument à l'Objectivité, le buste du Président Rohn obtiendrait sûrement la plus haute récompense.

Pour que la Suisse demeure la Suisse, il importe que dans tout le pays se trouvent des gens qui se sentent avant tout de leur canton, de leur confession, de leur parti. Mais il est nécessaire aussi que quelques-uns soient par goût ou par vocation les représentants de l'ensemble helvétique, les artisans infatigables du rapprochement entre mentalités si diverses, de la conciliation toujours à recommencer entre parents plus ou moins éloignés. Que le Président soit bon Genevois, qu'il se plaise à évoquer le Collège de Calvin et le paysage lémanique, nous ne pouvons en douter. Mais il n'est pas de ceux qui, disant nous autres, se profilent avantagusement sur une longue fresque d'histoire locale. Le Président fut un Suisse de l'étranger, puis est devenu, par la vertu de Zurich, un Romand de Suisse allemande. Il se tient tout naturellement sur le plan intercantonal. Encore est-ce trop peu dire, car les problèmes qui l'occupent touchent de façon plus ou moins directe à la coopération intellectuelle entre nations, qu'il s'agisse d'admission d'étudiants étrangers à l'E. P. F., de savants d'outre-frontière à appeler chez nous, ou encore de faciliter l'exportation de nos diplômés vers les Amériques ou l'Extrême-Orient.

L'exportation de nos diplômés... Cela me fait penser à tous nos étudiants à l'heure où ils entrent dans la pratique, hors du pays aussi bien que dans nos entreprises de l'intérieur. Et cela me fait penser à l'un des principes sur lesquels, en toute occasion, par l'écrit ou par le discours, insiste le Président: à savoir que nos ingénieurs ne soient pas seulement les hommes d'une spécialité, mais des hommes, et des hommes cultivés. On concevrait un président du Conseil de l'E. P. F., grand

¹) Welch gewaltige Entwicklung diese Zeitspanne umschliesst, beleuchtet grell ein Blick auf einige Gegenstände, die in der gleichen Nummer der SBZ behandelt wurden, die die Wahl Rohns zum Professor bekanntgab: Fryburg: Da der Bedarf der Stadt auf 1000 «Jahrespferde» angewachsen ist, wurde der Bau einer Zentrale Oelberg beschlossen... Gotthardbahn: Als Präsident wurde gewählt Herr H. Dietler, als Vizepräsident Herr Schrafl... Gründung einer Wasserwirtschaftskammer für das Grossherzogtum Baden... Erster Bericht der Studienkommission für elektrischen Bahnbetrieb, von W. Wyssling.

²) Le soussigné a eu l'honneur de signer quelques lignes d'Hommage au président Rohn en tête du volume que lui ont offert le 1er avril les professeurs de l'E. P. F.

³) Bd. 111, Nr. 14, 2. April 1938. Ferner SBZ 1948, Nr. 14, S. 190*.

spécialiste lui-même, pour lequel ce souci d'une culture générale passerait à l'arrière-plan; qui, considérant l'immensité croissante des domaines respectifs de la mécanique, de l'électricité, de la chimie, des sciences naturelles, etc., — bref, de toutes les sections qui composent notre Ecole — reculerait peu à peu, découragé, devant un idéal impossible à réaliser, se laisserait aller à réduire la part de ces sciences morales et économiques qui composent le programme de la section à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. Cette section-là faisant partie de l'ensemble de l'E. P. F. dès le début en vertu d'un article de loi, et ayant compté parmi ses maîtres des personnalités de renom, on admettrait qu'un président conservât cette partie de l'édifice par respect de la tradition, tout en l'estimant en marge d'un énorme ensemble où doit régner en maître ce que Pascal nommait l'esprit de géométrie.

Or il faut signaler ce phénomène: plus le programme des cours des onze sections techniques se charge et se complique, plus la préparation d'un diplôme comporte de branches obligatoires (et facultatives, bien entendu) ..., plus le président maintient avec énergie le rôle de ces Cours libres, et plus il se préoccupe d'affermir dans la maison le siège des sciences morales, l'étude des langues, l'enseignement de la philosophie et des littératures.

Dirai-je que, dans ces dernières années où les difficultés budgétaires de la Confédération conseillent à certains politiques de massives économies, le Président eut à défendre ces enseignements qui semblent n'être pas à leur place dans une Ecole polytechnique, et que nos étudiants, si vraiment ils y tiennent, pourraient suivre tout aussi bien dans la faculté des lettres de l'Université de Zurich! C'est que le Président voit fort bien qu'une faculté des lettres ne saurait fournir à nos étudiants les ressources, très particulières, qui leur sont offertes par cette section assez composite qui n'est pas, et qui ne veut pas être, une faculté des lettres. Il se rend compte que les langues, dans notre école, ne peuvent ni ne doivent être enseignées comme à de futurs philologues, mais à de jeunes hommes qui en auront besoin dans leur carrière au pays ou à l'étranger. Il se rend compte que les littératures ne sauraient être abordées chez nous comme devant de futurs maîtres de Gymnase: c'est l'humain, le moral, le social, qu'il s'agit de faire comprendre à nos auditeurs, en même temps que la beauté, et à travers elle; c'est principalement notre époque à travers la poésie et le roman de notre époque; c'est ensuite l'histoire littéraire dans ses chapitres les mieux faits pour stimuler l'esprit et le cœur, et enseignée de telle façon que l'étudiant se puisse sentir un peu chez lui en d'autres siècles que le nôtre (c'est là la dose d'humanisme, dans le sens historique de ce terme galvaudé, qu'il s'agit de mettre à leur disposition). Vulgarisation, diront sans doute quelques-uns. Non pas, décantation, leur répondra le président. Lequel sait bien aussi, lorsqu'il s'agit d'une chaire de philosophie, que métaphysique, psychologie, pédagogie, etc. doivent être présentées aux étudiants de l'E. P. F. sous un angle spécial, et que, ici encore, dans une atmosphère où tout évoque l'effort vers des inventions nouvelles, c'est la pensée d'aujourd'hui qu'il s'agit d'introduire par l'exposé de l'histoire des systèmes.

Le Président et la culture générale, le Président comme défenseur convaincu de la section XII a... On ne m'en voudra pas d'avoir insisté plus longuement sur ce point-là. C'est proprement le sujet qu'on m'a prié de traiter ici. Le reste, je ressentais le besoin de l'écrire tout de même, comme j'éprouve le désir, en terminant, de rendre hommage à l'activité sociale du Président. Les vertus précédemment énoncées dans cet Eloge (il va de soi que nous n'en faisons par une liste exhaustive) suffisent à nous imposer un affectueux respect. Mais, dans cette catégorie du social, je retrouve cette fidélité dans les petites choses comme dans les grandes, que l'Evangile nous recommande depuis deux millénaires, sans qu'on la voie très souvent réalisée. Une de ces grandes choses, c'est le *Studentenheim*, dont l'idée est émanée du Président, et dont il a prévu le fonctionnement jusque dans le dernier détail. En Suisse, où les institutions de ce genre ne manquent pas, je crois qu'il est difficile de trouver mieux ordonné, et plus pratique, et plus aimable, que ce home d'étudiants. Une autre grande chose, c'est telle importante œuvre d'entraide, cantonale ou fédérale, tout à fait en marge des fonctions du Président, dont il assumait la direction au cours de longues années difficiles. Quant aux petites choses, j'ai commencé

cet écrit par louer celui qui répond à toutes les lettres sans retard. J'aurais pu ajouter alors ce que je vais dire ici. Mais il convient que ce petit essai finisse par la quasi-répétition du thème initial: le Président, si vous lui recommandez par un coup de téléphone un étudiant en difficultés, vous écoutera attentivement. Comme s'il n'avait rien d'autre à faire. Et il donnera suite à cette conversation de deux ou trois minutes. C'est pourquoi, au nom de ceux et de celles qui tentèrent auprès de lui une démarche en faveur de X ou de Y, et au nom de ces X et Y de diverses nationalités qui bénéficièrent de sa sollicitude, je laisserai tomber ici ces deux mots: admiration et gratitude.

Charly Clerc

Der unsymmetrische Dreigelenkbogen

Von Prof. Dr. F. STÜSSI, Zürich

DK 624.072.325

1. Ein bogenförmiger Fachwerkträger nach Bild 1, wie er etwa als Hallenbinder vorkommt, wird normalerweise entweder als einfacher Balken nach Bild 1a oder als Dreigelenkbogen nach Bild 1c ausgebildet. Der einfache Balken besitzt dabei den Vorzug, unter lotrechten Lasten nur lotrechte Auflagerkräfte aufzuweisen und deshalb die Fundamente günstig zu belasten, dagegen auch den Nachteil eines verhältnismässig grossen Konstruktionsgewichtes. Der Dreigelenkbogen besitzt meist wesentlich günstigeres Gewicht, belastet dagegen die Fundamente mit einem von der Pfeilhöhe und damit von der gegebenen äusseren Form des Tragwerkes abhängigen Horizontalschub. Es kann nun der Fall eintreten, dass mit Rücksicht auf die Fundations- und Baugrundverhältnisse eine Tragkonstruktion gewünscht wird, die einen kleineren Horizontalschub ausübt, als der Dreigelenkbogen Bild 1c, gleichzeitig aber auch kleineres Konstruktionsgewicht erfordert, als der einfache Balken Bild 1a. In einem solchen Fall kann nun das Tragwerk nach Bild 1b mit einem ausserhalb der Mitte liegenden Gelenk im Binderobergurt die zweckmässige Lösung darstellen. Wie die eingezeichnete Drucklinie für Totallast *g* zeigt, entspricht hier die Grösse des Horizontalschubes einem normalen Dreigelenkbogen mit wesentlich grösserer Pfeilhöhe; durch diese Gelenkanordnung kann somit die wirkliche Pfeilhöhe bei gegebener Form vergrössert werden. Dabei steht uns ein ziemlich weites Spielraum zur Verfügung; der einfache Balken Bild 1a kann als Grenzfall mit verschwindendem Horizontalschub dieses Systems aufgefasst werden.

In Bild 1 ist das Kräftespiel in den drei Tragsystemen durch die entsprechenden Einflusslinien für je eine Obergurt- und eine Untergurtstabkraft skizziert. Es zeigt sich, dass die Grösse der Stabkräfte durch die Wahl der Gelenklage in ziemlich weiten Grenzen beeinflusst werden kann. Dabei ergibt sich für den unsymmetrischen Dreigelenkbogen gegenüber der Normalbauart Abb. 1c noch der Vorzug, dass der Untergurt im mittleren Bereich des Trägers nur auf Zug oder vorwiegend auf Zug beansprucht wird. Das ist bei einer Anwendung als Hallenbinder deshalb von praktischer Bedeutung, weil die Obergurtnotenpunkte durch Pfetten und Windverband räumlich fest gestützt sind, während der Untergurt bei normaler Bauart der Dachkonstruktion nur elastisch gestützt ist, wobei die Steifigkeit dieser Stützung durch Pfetten und Kopfstreben von der Steifigkeit der Pfetten abhängig ist. Der Obergurt besitzt somit normale oder günstige Knicklängen; das Material kann deshalb auch bei Druckkräften gut ausgenützt werden. Im Untergurt ist die zulässige Knickbeanspruchung entsprechend der elastischen Querstützung geringer. Diese Verhältnisse führen dazu, dass das Tragwerk nach Bild 1b eine nennenswerte Verkleinerung des Horizontalschubes gegenüber den Dreigelenkbogen Bild 1c ohne nennenswerte Vergrösserung des Konstruktionsgewichtes erlaubt.

2. Eine andere Anwendungsmöglichkeit eines solchen unsymmetrischen Dreigelenkbogens kann sich im Brückenbau ergeben, wenn wir etwa an die Eisenbahnbrücke bei Eglisau oder an den Sitterviadukt der Bodensee-Toggenburgbahn¹⁾ denken. Bei diesen beiden Brücken ist die Mittelöffnung durch einen einfachen Fachwerkbalken aus Stahl überspannt, während die Zufahrten aus gemauerten Gewölbereihen bestehen. Im Laufe der Zeit haben sich bekanntlich Nachteile dieses kombinierten Systems ergeben, indem sich die äussersten Mauerwerkpfiler nach aussen, d.h. gegen die Flussmitte zu verschoben haben. Man hat an beiden Brücken diese unerwünschten Bewegungen der Pfeiler nachträglich durch künstliche Einführung eines

¹⁾ SBZ Bd. 56, S. 135* ff. (1910).